



Le format européen du Curriculum Vitae



Le Curriculum Vitae est un document qui décrit le parcours scolaire et éventuellement professionnel d'une personne. Il énumère les expériences faites et les compétences acquises lors du parcours. C'est en premier lieu à travers le CV qu'une personne présente sa candidature, c'est pourquoi il est important que les informations contenues dans le CV soient pertinentes pour l'emploi visé.

Les formes des CV varient en fonction des pays mais il existe aujourd'hui le CV européen qui a pour but d'uniformiser la présentation des parcours indépendamment des différences culturelles. Il s'agit d'un instrument très utile à la mobilité professionnelle et il est recommandé de choisir cette forme lorsque l'on a l'intention de chercher du travail en Europe. Les catégories de compétences qui y sont mentionnées font référence aux cadres communs européens.

Les sections principales qui composent le CV européen sont les informations personnelles, le poste visé, l'expérience professionnelle et le parcours de formation.

Le site Internet ci-dessous fournit, dans toutes les langues européennes, le modèle de CV ainsi que de nombreux conseils pour l'élaboration d'un CV efficace (<http://europass.cedefop.europa.eu/it/documents/curriculum-vitae/templates-instructions>).

[Voici un exemple de CV européen pour les professionnels du secteur gastronomique.](#)